



RÈGLEMENT POUR ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les animaux de compagnie doivent être à tout moment surveillés par le client. Les clients ont la responsabilité d'éviter que leur animal de compagnie nuise au calme et à la tranquillité d'autres clients.

Le propriétaire du chien sera responsable de tout dommage ou préjudice provoqué par ou attribuable à l'animal envers des tierces personnes, des biens de l'hôtel et/ou du bâtiment et sera dans l'obligation de couvrir les frais ou les réparations des dégâts occasionnés.

L'animal devra toujours être promené en laisse et rester sous la supervision de son propriétaire. Vous devrez à tout moment veiller à ce que votre animal respecte l'espace personnel d'autres clients ou d'autres animaux de compagnie qui pourraient éventuellement se trouver dans le même lieu.

Les clients ont la responsabilité de nettoyer les déjections de leurs animaux de compagnie; pour ce faire, ils disposent d'installations, d'espaces et des équipements hygiéniques nécessaires. Au cas où vous auriez besoin d'autres équipements hygiéniques, en plus de ceux qui vous ont été fournis la première fois, vous devrez l'indiquer au personnel de l'hôtel qui vous apportera tout le nécessaire afin de préserver la propreté des espaces et des installations prévus à cet effet.

Les clients accompagnés d'animaux devront rester à l'intérieur des espaces piétons et des sentiers signalisés à cet effet et respecter les espaces à l'accès restreint. Si l'animal venait à passer par des endroits interdits aux chiens, le propriétaire devra veiller à informer le personnel de l'hôtel afin d'effectuer une désinfection et un nettoyage de l'endroit en fonction des besoins. De la même manière, tant que l'animal se trouvera dans l'enceinte des installations et des espaces prévus, celui-ci devra à tout moment porter une plaque indiquant son nom afin de pouvoir l'identifier.

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés dans les restaurants, les bars, les zones de piscine, les centres de congrès, sur la plage, dans la salle de sport et dans le spa.

L'animal devra présenter une propreté irréprochable, être en bonne santé et correctement protégé afin d'éviter toute contamination ou propagation de maladies à d'autres animaux et clients de l'hôtel. L'hôtel se réserve le droit de demander au client les documents justificatifs de vaccination complète de l'animal.

Les clients devront à tout moment traiter correctement tous les animaux de compagnie. Ils ne devront en aucun cas favoriser une situation au cours de laquelle les animaux d'autres clients pourraient se sentir intimidés ou menacés afin de préserver la tranquillité dans les espaces réservés.

L'hôtel ne se chargera pas de fournir un régime spécial (médical ou diététique) ni les médicaments dont votre animal pourrait avoir besoin.

Seuls les animaux considérés comme animaux domestiques seront autorisés, c'est à dire des chiens dont le poids n'excède pas les 10 kg / 22 lb. L'hôtel n'acceptera en aucun cas d'autres animaux potentiellement dangereux comme des rongeurs, des oiseaux, des reptiles, des arachnides, des félins, etc.

Les chiens de races qui, au jugement de l'hôtel, peuvent être considérées comme potentiellement dangereuses pour la sécurité des clients pourront être interdits sur décision de l'hôtel. En cas d'acceptation d'un chien considéré comme dangereux, le client propriétaire de l'animal aura le devoir d'adopter les mesures de sécurité nécessaires comme le port d'une muselière et d'une laisse à tout moment.

Les animaux de compagnie ne pourront pas utiliser le mobilier de l'hôtel et ce, dans tous les espaces proposant des éléments de mobilier destinés aux clients.